



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 204

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-89346-8

Document de recherche

**Direction des études analytiques
Documents de recherche**

Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants

par Feng Hou et Garnett Picot

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136

Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants

par Feng Hou et Garnett Picot

**11F0019MIF - N° 204
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-89346-8**

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
Statistique Canada
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements:
Service national de renseignements: 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : linfostats@statcan.ca

Le document est accessible sur Internet : (www.statcan.ca)

Juillet 2003

Une version antérieure de ce document a été présentée à la conférence sur la politique canadienne d'immigration pour le XXI^e siècle tenue les 18 et 19 octobre 2002 à Kingston (Ontario). Des remerciements chaleureux vont à Jeff Reitz, Eric Fong, John Myles et Mike Haan pour leurs commentaires et suggestions utiles. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément celles de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Conséquences du fait de vivre dans une enclave ethnique — Revue bibliographique.....	2
3. Données et méthodes	6
3.1 Données et mesures	6
3.2 Problèmes de méthodologie.....	8
4. Résultats.....	11
4.1 Émergence de quartiers chinois, noirs et sud-asiatiques dans les villes canadiennes	11
4.1.1 Exposition croissante aux membres du même groupe dans le même quartier.....	11
4.1.2 Augmentation importante du nombre de quartiers de minorités visibles	15
4.1.3 Conditions socioéconomiques des quartiers de minorités visibles	17
4.2 Associations entre le fait de vivre dans une enclave minoritaire et les résultats sur le marché du travail	19
4.2.1 Emploi	19
4.2.2 Ségrégation professionnelle	22
4.2.3 Gains provenant d'un emploi	24
5. Conclusion et discussion.....	26
Bibliographie.....	29

RÉSUMÉ

À l'aide des données des recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996, cette étude examine l'association entre le fait de vivre dans une enclave de minorité visible et les résultats sur le marché du travail des immigrants dans les trois plus grandes villes au Canada. Les résultats montrent que le nombre de ces enclaves, définies comme étant des secteurs de recensement dont la population comprend au moins 30 % de membres d'une même minorité visible (Chinois, Asiatiques du Sud ou Noirs), est passé de six en 1981 à 142 en 1996, cette augmentation se produisant surtout à Toronto et à Vancouver. L'association entre l'exposition à des voisins membres du même groupe et l'emploi est parfois négative, mais généralement non significative. L'association entre l'exposition à des voisins membres du même groupe et l'emploi dans une profession cloisonnée est positive, mais souvent peu significative. L'association entre l'exposition et les gains provenant d'un emploi est très faible. Toutefois, on constate certaines différences importantes entre les groupes. L'association entre l'exposition à des voisins membres du même groupe et les résultats sur le marché du travail est généralement très faible chez les immigrants chinois, mais souvent négative et forte chez les immigrants noirs.

Mots-clés : enclaves ethniques, minorités visibles, rendement économique des immigrants

1. Introduction

Depuis les années 70, les principaux pays de provenance des immigrants au Canada sont progressivement passés des pays d'Europe aux pays d'Asie, d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique du Sud. La majorité des nouveaux immigrants sont membres de minorités visibles : Noirs, Chinois, Asiatiques du Sud et autres groupes plus petits. La plupart se sont établis dans les trois plus grandes régions métropolitaines du Canada. Par conséquent, durant les années 80 et 90, la composition raciale des populations de Toronto, Montréal et Vancouver a beaucoup changé. Entre 1981 et 1996, la part de la population totale représentée par les minorités visibles est passée de 13,6 % à 31,6 % à Toronto, de 5,2 % à 12,2 % à Montréal et de 12,9 % à 31,1 % à Vancouver¹. En 1996, Toronto à elle seule représentait 42 % de la population de minorités visibles au pays. Montréal et Vancouver ensemble représentaient un autre 30 %.

La croissance des populations des minorités visibles due à l'immigration, influe profondément sur la composition raciale et ethnique des quartiers urbains. L'existence et l'expansion des enclaves ethniques, quartiers comprenant une importante population minoritaire, non seulement modifient la composition ethnique du quartier, mais créent une « centralité sociale et symbolique » du groupe minoritaire, du point de vue tant de ses membres que de la société dominante (Buzzelli 2000). L'émergence d'enclaves ethniques transforme souvent les caractéristiques physiques et sociales des quartiers, remet en question le « mode de vie » des résidents de longue date et peut créer des tensions au niveau local (Ray et al., 1997). L'existence d'enclaves ethnique peut influencer sur l'interaction sociale et économique, tant à l'intérieur d'un groupe minoritaire qu'entre celui-ci et le reste de la société, et avoir une incidence sur la vie quotidienne des résidents.

Bien que les enclaves ethniques ne soient pas un phénomène nouveau ni particulier à un groupe donné (Taeuber et Taeuber, 1965), les mouvements d'immigration qui se sont produits au cours des vingt dernières années ont fait augmenter le nombre de ces enclaves composées de membres

¹ Ces chiffres sont calculés à partir des fichiers de microdonnées provenant d'un échantillon de 20 % des recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996. Les **minorités visibles** sont définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, comme étant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Le règlement d'application de cette loi précise les **minorités visibles** suivantes : Chinois, Asiatiques du Sud (p. ex., Indiens de l'Inde, Pakistanais, Pendjabis, Sri Lankais), Noirs (p. ex., Africains, Haïtiens, Jamaïcains, Somaliens), Arabes et Asiatiques de l'Ouest (p. ex., Arméniens, Égyptiens, Iraniens, Libanais, Marocains), Philippins, Asiatiques du Sud-Est (p. ex., Cambodgiens, Indonésiens, Laotiens, Vietnamiens), Latino-Américains, Japonais, Coréens et autres (Kelly 1995). Avant le Recensement de 1996, le statut de minorité visible était déterminé à partir des réponses aux questions sur l'origine ethnique, la langue maternelle, le lieu de naissance et la religion. Dans le Recensement de 1996, le statut de minorité visible était fondé sur l'auto-identification des répondants. Selon la méthode utilisée en 1991, les chiffres dérivés pour 1996 seraient de 6 % plus élevés que ceux obtenus par la méthode directe pour l'ensemble des minorités visibles au Canada, 3,6 % plus élevés pour les Noirs, 1,6 % plus élevés pour les Chinois, 2,9 % plus élevés pour les Asiatiques du Sud, 61,9 % plus élevés pour les Arabes et Asiatiques de l'Ouest et 3,4 % moins élevés pour les Philippins. Ainsi, les chiffres de 1996 pour la plupart des groupes sont comparables à ceux obtenus au moyen de la méthode antérieure. L'écart important observé dans le cas des Arabes et Asiatiques de l'Ouest est attribuable principalement à l'exclusion de la plupart des réponses multiples Arabe et Asiatique de l'Ouest à la question sur le statut de membre d'une minorité visible, de sorte qu'il faut procéder avec prudence lorsqu'on fait des comparaisons intercensitaires (Renaud et Costa 1999).

de minorités visibles. Les immigrants membres des minorités visibles qui sont arrivés au pays durant les années 80 et 90 ont trouvé des conditions socioéconomiques différentes de celles des immigrants antérieurs. Sur le plan social, les politiques de multiculturalisme du Canada encouragent les collectivités minoritaires à préserver et à renforcer leur patrimoine culturel. Sur le plan économique, l'assimilation des immigrants a marqué un recul, phénomène qui a eu des répercussions sur les membres des collectivités minoritaires durant les vingt dernières années. Ces forces socioéconomiques peuvent avoir des répercussions différentes sur divers groupes d'immigrants et ce, pour diverses raisons.

Les enclaves ethniques peuvent avoir des effets économiques positifs ou négatifs sur le groupe minoritaire. En particulier, la question de savoir si les enclaves ethniques facilitent ou, au contraire, entravent l'intégration des immigrants à la société canadienne a d'importantes répercussions sur les politiques relatives à l'établissement des immigrants.

À l'aide des données des recensements de 1981, 1986, 1991 et 1996, les auteurs de cette étude décrivent tout d'abord l'émergence de quartiers à forte concentration de minorités visibles et leur situation socioéconomique dans les trois plus grandes régions métropolitaines au Canada. Ils mettent l'accent sur les trois minorités visibles les plus importantes à Toronto, Montréal et Vancouver, qui sont le plus souvent les Chinois, les Asiatiques du Sud (p. ex., Indiens de l'Inde, Pakistanais, Pendjabis, Sri Lankais) et les Noirs (p. ex., Africains, Jamaïcains, Somaliens). Ils examinent ensuite l'association entre le fait de vivre dans des quartiers de minorités visibles et les résultats sur le marché du travail des immigrants.

2. Conséquences du fait de vivre dans une enclave ethnique — Revue bibliographique

Durant la première moitié du XX^e siècle, les enclaves ethniques tels les quartiers juifs de Toronto, les « Petites Italies » et les quartiers chinois offraient un refuge aux nouveaux immigrants en territoire étranger. Plus important encore, elles offraient des possibilités économiques que les nouveaux immigrants avaient de la difficulté à trouver ailleurs (Murdie et Teixeira, 2000). Ainsi, l'importance des enclaves ethniques sur le plan économique et social était évidente à une époque où les immigrants étaient surtout des travailleurs manuels et le lieu d'habitation était proche du lieu de travail. Cependant, la structure économique et les caractéristiques des populations immigrantes ont beaucoup changé. Il n'y a pas de consensus dans les ouvrages publiés sur l'association entre le fait de vivre dans des quartiers ethniques et les résultats des immigrants sur le marché du travail dans les sociétés contemporaines.

Selon une ligne de pensée, les quartiers jouent un rôle de moins en moins important dans la vie de tous les jours des gens puisque, dans la société contemporaine, les relations sociales se situent sur une échelle spatiale en expansion constante (Bolt, Burgers et van Kempen, 1998). Les gens peuvent maintenant fonctionner dans différents réseaux sociaux qui ne sont pas circonscrits par des obstacles physiques et spatiaux. Les liens sociaux et les possibilités économiques ne sont plus rattachés ou limités au quartier. Selon cette ligne de pensée, les enclaves ethniques auraient une incidence moindre sur l'intégration sociale et économique des immigrants.

Toutefois, selon de nombreux ouvrages publiés aux États-Unis portant en particulier sur l'expérience des Noirs, les enclaves raciales continuent d'avoir d'importantes répercussions négatives sur leurs résidents. Dans de nombreux ghettos noirs aux États-Unis on constate des possibilités économiques limitées, une concentration de la pauvreté et des conditions sociales et environnementales au-dessous de la norme. Les habitants des ghettos sont souvent isolés du monde extérieur et adoptent des attitudes et des comportements qui vont à l'encontre des idées et des valeurs fondamentales du courant dominant de la société (Massey et Denton, 1993). L'existence d'enclaves raciales et ethniques peut aussi faire ressortir les différences entre les groupes raciaux et intensifier l'antagonisme racial ainsi que les préférences raciales.

Contrairement à l'optique dominante aux États-Unis qui met l'accent sur les aspects négatifs de la ségrégation résidentielle, certaines études canadiennes soulignent le rôle positif du regroupement selon le quartier dans la promotion du pluralisme culturel (Driedger, 1978). Des études plus récentes portent sur la concentration résidentielle à la base de la création d'entrepreneuriats et d'entreprises ethniques (Teixeira, 2000; Lo et al., 2000).

En ce qui a trait à l'adaptation des immigrants sur le plan économique, le fait de vivre dans des enclaves ethniques ou raciales peut avoir des effets tant positifs que négatifs qui découlent des économies et des réseaux ethniques. L'économie ethnique, c'est-à-dire les entreprises qui mènent leurs activités principalement dans des quartiers ethniques et dont les employés et les clients sont des membres du même groupe, peuvent faciliter l'établissement des immigrants en leur fournissant des emplois facilement accessibles. Cela peut être particulièrement vrai pour les immigrants arrivés récemment et moins instruits. Dans un examen des ouvrages publiés sur ce sujet, Galster, Metzger et Waite (1999) soulignent que les aspects positifs peuvent comprendre notamment a) la création de capital social, b) la formation officielle en cours d'emploi et l'apprentissage des affaires dans des entreprises ethniques, c) la productivité accrue de ces entreprises résultant du regroupement de travailleurs qui parlent la même langue, d) un plus vaste réseau d'information sur le partage d'emploi et e) la reconnaissance à leur juste valeur des diplômes et titres de compétences étrangers par les employeurs ethniques.

Toutefois, certains effets négatifs peuvent être associés au fait de travailler dans une économie ethnique (Galster, Metzger et Waite, 1999). L'emploi dans une économie ethnique est souvent associé à de mauvaises conditions de travail et un salaire faible (Reitz, 1990). Les travailleurs dans l'économie ethnique peuvent être plus portés à accepter de se faire exploiter. En outre, les immigrants qui participent uniquement à l'économie ethnique et évoluent dans des réseaux fermés au sein du groupe peuvent aussi avoir davantage de difficulté à trouver un emploi dans l'économie plus générale, ce qui ne les encourage guère à apprendre la langue du pays d'accueil, à acquérir de l'expérience sur le marché du travail ou à relever leur niveau de scolarité (Fong et Ooka, 1999). On constate que l'isolement social est particulièrement néfaste aux groupes de statut socioéconomique faible. Ooka et Wellman (2000) ont constaté qu'à Toronto, le revenu des membres des groupes ethniques de statut inférieur augmente généralement lorsqu'ils établissent des liens à l'extérieur de leur propre groupe ethnique.

Bien entendu, les répercussions de l'économie ethnique et des réseaux ethniques peuvent varier selon la cohésion du groupe et la nature de l'économie ethnique. Par exemple, l'économie

ethnique chinoise à Toronto, au départ une économie chinoise traditionnelle à petite échelle située dans les quartiers chinois et axée sur les biens et services aux consommateurs, aujourd'hui se diversifie et évolue rapidement sur le plan de la taille, de son emplacement et de sa structure industrielle. On constate aussi, l'apparition d'entreprises chinoises dans les domaines des finances, de l'immobilier, de l'assurance et de la technologie de pointe (Lo et al., 2000). Contrairement à la population chinoise qui est relativement homogène quant à sa langue et sa culture traditionnelle, la population noire de Toronto est fragmentée selon la langue, le pays d'origine et la religion. Le niveau de concentration dans les quartiers est plus bas dans le cas des Noirs que de toute autre minorité visible importante. Comparativement aux autres groupes, les entreprises noires dépendent moins de leurs ressources communautaires, sont plus dispersées et sont généralement plus petites (Teixeira, 2000).

Dans un autre ordre d'idée, Borjas (1995) développe la notion de « capital ethnique » qui s'entend de la quantité moyenne de capital humain dans la génération précédente du groupe ethnique. Selon ce point de vue, le capital ethnique peut influencer sur les niveaux de revenu des enfants de la population ethnique, au-delà des effets du capital humain que représentent les familles immédiates. C'est dire que les caractéristiques du groupe ethnique dont les enfants font partie peuvent avoir une incidence sur la mobilité intergénérationnelle du revenu. L'appartenance à un groupe donné peut retarder les améliorations intergénérationnelles dans le cas des groupes ethniques relativement défavorisés, de même que retarder la détérioration des compétences et des résultats sur le plan économique (c.-à-d. la régression vers la moyenne) dans le cas des groupes plus favorisés. Borjas conclut que les quartiers ou enclaves ethniques constituent l'un des mécanismes de promotion de ce processus. Il conclut à un lien étroit entre la ségrégation résidentielle et l'incidence du capital ethnique sur la mobilité intergénérationnelle du revenu.

S'il existe de nombreuses études empiriques des effets généraux de la vie dans des enclaves raciales ou ethniques, seul un petit nombre, dont la plupart portent sur les États-Unis, traitent de la relation entre la ségrégation résidentielle et les résultats sur le marché du travail des immigrants. Galster, Metzger et Waite (1999) ont examiné les effets de la concentration de membres du même groupe sur le progrès économique des immigrants dans les années 80. Examinant les données tirées des recensements de 1980 et de 1990 aux États-Unis portant plus particulièrement sur 14 groupes d'immigrants dans cinq régions métropolitaines, ils ont constaté que l'exposition croissante sur le plan résidentiel aux autres membres du même groupe d'immigrants a un effet à la hausse sur le taux de pauvreté du groupe et un effet à la baisse sur son taux d'emploi. Selon leur interprétation de ce résultat, les effets négatifs de l'économie ethnique peuvent compenser d'autres avantages éventuels. En outre, ils ont constaté que l'exposition d'un groupe à d'autres caractéristiques du quartier, comme le non-emploi, le faible niveau de scolarité et la dépendance à l'égard de l'assistance publique, est associée à de faibles réalisations sur les plans des études, de la profession et de l'emploi.

Utilisant une approche semblable mais des méthodes analytiques plus perfectionnées (tenant compte des effets fixes de l'année d'immigration, de l'origine nationale et la région métropolitaine de résidence), Borjas (2000) a examiné l'association entre la concentration résidentielle et l'assimilation de 90 groupes d'immigrants aux États-Unis. Il a conclu à une association négative entre le taux de croissance du salaire, de relèvement du niveau de scolarité

et de maîtrise de l'anglais d'un groupe d'immigrants entre 1980 et 1990 et la part de la population d'âge adulte de la région métropolitaine représentée par ce groupe.

Dans les deux études susmentionnées, les auteurs ont mesuré les enclaves ethniques ou la ségrégation résidentielle au niveau de la région métropolitaine et les ont comparées à l'assimilation économique d'un groupe d'immigrants dans diverses régions métropolitaines ayant divers degrés de concentration ethnique. Toutefois, il est difficile d'interpréter l'association entre la concentration ethnique au niveau de la région métropolitaine et les résultats obtenus par les immigrants sur le marché du travail. En premier lieu, la concentration d'un groupe ethnique ne donne pas nécessairement lieu à une économie ethnique. Tel que mentionné ci-dessus, les Chinois et les Noirs représentent des parts semblables de la population totale de Toronto. Pourtant, l'économie ethnique des Chinois est beaucoup plus vigoureuse. En deuxième lieu, une association négative observée entre la concentration ethnique et les résultats obtenus sur le marché du travail pourrait être attribuable aux désavantages liés au fait de travailler dans une économie ethnique (p. ex., l'exploitation au travail et l'isolement du marché du travail général) ou simplement refléter un équilibre découlant de différences géographiques dans le coût des produits ethniques. Le coût de ces produits, comme les aliments ethniques, les institutions ethniques et les organisations qui fournissent des services à des groupes particuliers, sont généralement faibles dans les régions de concentration d'un groupe ethnique. Un immigrant membre d'un groupe ethnique donné déménagerait dans une région de faible concentration des membres du même groupe ethnique seulement si des gains plus élevés venaient compenser le coût plus élevé des produits ethniques (Chiswick et Miller, 2002).

En outre, les deux études américaines susmentionnées n'ont pu expliquer les répercussions des différences en matière d'exposition aux membres du même groupe dans une région métropolitaine, où les membres d'un groupe d'immigrants font face à des conditions semblables sur le marché du travail général et en ce qui concerne l'économie ethnique et le coût des produits ethniques. Cependant ils ont différents niveaux d'exposition à la ségrégation résidentielle, certains habitant dans des enclaves ethniques et d'autres, non. Le degré d'exposition aux voisins membres du même groupe peut être fonction des différences entre les immigrants quant au succès économique, à l'assimilation sur le plan culturel et au désir d'habiter près de membres du même groupe ainsi qu'à la discrimination qui peut réduire la probabilité qu'un groupe de membres d'une minorité visible vienne habiter près d'autres groupes. D'autre part, l'exposition des immigrants aux voisins membres du même groupe peut avoir des répercussions sur les résultats obtenus par ces immigrants sur le marché du travail.

Supposer qu'ils présentent les mêmes caractéristiques individuelles observables que celles qui influent sur la réussite économique et l'assimilation culturelle des immigrants, les immigrants membres d'un groupe minoritaire qui vivent dans leurs enclaves obtiennent-ils des résultats meilleurs ou moins bons que ceux qui ont peu de voisins membres de leur propre groupe? En outre, l'association entre l'exposition aux voisins membres du même groupe et les résultats obtenus sur le marché du travail est-elle particulièrement étroite chez ceux qui ont plus de difficulté à s'adapter au marché du travail canadien (p. ex., les immigrants arrivés récemment, ceux dont le niveau de scolarité est faible et ceux qui ne parlent ni l'une ni l'autre langue

officielle)? Dans le présent document, nous examinons ces questions en ce qui a trait aux trois plus importants groupes de minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver.

3. Données et méthodes

3.1 Données et mesures

Nous utilisons aux fins de la présente étude les microdonnées provenant d'un échantillon de 20 % du Recensement de la population du Canada pour les années 1981, 1986, 1991 et 1996. Les analyses portent plus particulièrement sur les trois principaux groupes de minorités visibles dans chacune des trois plus grandes régions métropolitaines du Canada, soit les Chinois, les Asiatiques du Sud et les Noirs à Toronto; les Noirs, les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest ainsi que les Chinois à Montréal; les Chinois, les Asiatiques du Sud et les Philippins à Vancouver.

Aux fins de la présente étude, le secteur de recensement est l'unité de base correspondant au quartier. Les secteurs de recensement ont des attributs bien définis, contiennent une vaste gamme de données démographiques et socioéconomiques et permettent des comparaisons statistiques nationales et historiques. Nous avons exclu des analyses quelques secteurs de recensement dont la population est inférieure à 500 habitants afin d'obtenir une estimation fiable de la composition ethnique du quartier et des conditions économiques. En 1996, il y avait 802 secteurs de recensement comptant une population supérieure à 500 habitants à Toronto, 749 à Montréal et 297 à Vancouver. Les populations des secteurs de recensement allaient de 550 à 25 000 habitants à Toronto (moyenne de 5 200 habitants), de 550 à 21 000 à Montréal (moyenne de 4 320) et de 700 à 196 200 à Vancouver (moyenne de 6 010).

Dans la présente analyse, nous examinons l'association entre la ségrégation résidentielle des immigrants et leurs résultats sur le marché du travail. Nous cherchons à déterminer plus particulièrement si l'exposition au même groupe ethnique a un effet sur l'emploi et, dans le cas des immigrants employés, si elle a un effet sur les gains ou sur la ségrégation professionnelle. Par conséquent, nous examinons tout particulièrement trois résultats sur le marché du travail des immigrants, soit la probabilité de travailler le degré de ségrégation professionnelle et les niveaux des gains annuels provenant d'un emploi (traitements et salaires). Dans le cas des résultats en matière d'emploi, nous tâchons de déterminer si l'exposition aux voisins membres du même groupe est associée à la probabilité de participer activement au marché du travail, indépendamment des caractéristiques individuelles et de la situation économique du quartier.

La population observée comprend les immigrants de 25 à 64 ans qui sont aptes au travail et qui ne fréquentent pas l'école à temps plein. Pour ceux qui sont employés, nous disposons d'une mesure de la profession et pouvons donc déterminer si l'exposition aux voisins membres du même groupe est associée à la ségrégation professionnelle, c'est-à-dire à la probabilité d'occuper un emploi dans une profession où la part de l'effectif que représente le groupe est au moins le double de celle qu'il représente de la population active de la ville. Nous utilisons une classification à quatre chiffres des professions (au nombre d'environ 500) pour définir la ségrégation professionnelle. Pour les personnes employées, nous tâchons de déterminer en outre si l'exposition aux voisins du même groupe est associée à leur niveau de gains annuels.

Notre variable explicative principale est l'exposition résidentielle aux membres du même groupe. Nous créons une variable composite « d'exposition » qui consiste en l'exposition aux membres du même groupe dans le secteur de recensement de la personne plus l'exposition aux membres du même groupe dans les quartiers voisins, pondérée par la distance entre les autres quartiers et celui de la personne. À mesure que la distance augmente, la valeur ajoutée à la variable d'exposition baisse.

La variable composite d'exposition est créée pour tenir compte de l'effet éventuel du groupement des quartiers. L'effet sur les résultats obtenus sur le marché du travail peut être fort différent selon que la personne vit dans un quartier isolé ou dans un quartier adjacent à de nombreux autres quartiers à forte concentration de membres du même groupe minoritaire. Le fait de faire partie d'une très grande collectivité minoritaire (nombreux quartiers adjacents) peut avoir un plus grand effet de « traitement » que le fait de vivre dans un seul quartier isolé. La disponibilité de réseaux et d'entreprises ethniques qui influe sur les résultats sur le marché du travail peut être très différente dans l'un et l'autre cas.

Plus précisément, pour le quartier i , la mesure d'exposition initiale est p_i (pourcentage de la population du même groupe). La mesure composite d'exposition de rechange est

$$P_{X_i} = (p_i + \sum c_{ij} * p_j) / (1 + \sum c_{ij})$$

où $j=1 \dots n-1$, n est le nombre total de quartiers dans la ville. La fonction de distance $c_{ij} = \exp(-d_{ij})$, d_{ij} est la distance en kilomètres entre le quartier i et le quartier j , et p_i et p_j sont les proportions d'un groupe de minorité visible dans les quartiers i et j . La fonction de distance suppose que l'influence des régions avoisinantes diminue rapidement à mesure qu'on s'éloigne du quartier cible i (Massey et Denton, 1988).

Pour donner une idée des valeurs obtenues pour cette variable composite, supposons qu'une personne vit dans un secteur de recensement qui comprend un petit nombre de membres du même groupe ($P_i = 5\%$). Supposons aussi une forte présence du groupe minoritaire (35 % de la population) dans deux secteurs de recensement adjacents dont les centres sont à deux kilomètres l'un de l'autre. Supposons que tous les autres quartiers ayant une concentration de membres du même groupe minoritaire sont trop éloignés pour avoir un effet sur la valeur de la variable. Dans ce cas, l'indice « d'exposition » initial serait de 5 et la valeur de la mesure composite élargie serait de 11,4. Par conséquent, la personne initialement considérée comme vivant dans un quartier où la présence de membres du même groupe est « faible » est maintenant considérée comme vivant dans un quartier où la présence de ce groupe est « modérée », selon les catégories utilisées au tableau 2.

Dans les analyses multidimensionnelles, nous incluons également le taux de faible revenu pour le quartier comme variable de contrôle pour tenir compte de la situation économique du quartier, puisque les conditions économiques peuvent aussi être difficiles dans les quartiers dont la population comprend une forte proportion de membres de minorités visibles. Tenir compte des effets d'autres variables contextuelles liées au quartier nous aidera à déterminer si les résultats

sur le marché du travail sont associés à l'exposition aux membres du même groupe ou à l'exposition à d'autres conditions propres au quartier.

De nombreux indicateurs des conditions socioéconomiques du quartier sont disponibles, comme le taux de chômage, la structure par profession, le niveau de scolarité et la structure familiale, mais ces variables agrégées sont fortement corrélées. Leur ajout peut aider quelque peu à corriger les erreurs de spécification du modèle mais il entraînera de graves problèmes de multicollinéarité (Pickett et Pearl, 2000). Dans la présente étude, nous utilisons le taux de faible revenu de préférence à d'autres conditions contextuelles du quartier comme variable de contrôle puisque le taux de faible revenu est associé plus uniformément que d'autres variables à la présence de minorités visibles dans les quartiers et ce, pour tous les groupes (voir le tableau 3).

Nous incluons également les variables au niveau de la personne utilisées habituellement pour prévoir les résultats sur le marché du travail des immigrants, telles le niveau de scolarité l'âge comme mesure approximative de l'expérience, la langue, le nombre d'années écoulées depuis l'immigration et la structure familiale. L'annexe A contient les définitions des variables des résultats et des variables explicatives au niveau de la personne et au niveau du quartier.

3.2 Problèmes de méthodologie

L'étude vise à résoudre un certain nombre de problèmes techniques. Notamment, il est difficile d'établir des inférences causales à partir de données transversales. Par exemple, une association observée entre l'exposition à des voisins du même groupe et de faibles résultats sur le marché du travail peut s'expliquer par l'un ou l'autre de deux enchaînements de causalité éventuels (ou par les deux). Les personnes qui réussissent moins bien sur le plan économique sont peut-être plus susceptibles de déménager dans des quartiers de minorités visibles ou bien le fait de vivre dans ces quartiers peut avoir un effet négatif sur les résultats sur le marché du travail.

Dans la présente étude, nous tâchons de résoudre cette question au moyen d'un ordonnancement temporel des résultats. Plus particulièrement, nous limitons l'échantillon aux immigrants qui habitent dans leur « quartier actuel » (au moment de la mesure des résultats sur le marché du travail) depuis au moins un an. Ainsi, nous mesurons le quartier de résidence une année donnée et les résultats sur le marché du travail l'année suivante (à l'exception des gains provenant d'un emploi durant l'année civile précédant le recensement, bien que l'analyse ne porte que sur les personnes employées actuellement. On obtient des résultats comparables lorsqu'on limite l'échantillon aux résidents qui ont habité dans le même quartier pendant au moins cinq ans.)

Sur le plan statistique, les résultats actuels sur le marché du travail n'ont pas d'effets sur les choix de quartiers dans le passé. Ainsi, nous avons une bonne raison de croire que toute association observée dans le modèle sera probablement reliée à l'effet qu'a le fait de vivre (ou de ne pas vivre) dans une enclave minoritaire sur les résultats obtenus sur le marché du travail, simplement à cause de la période en question. Toutefois, nous ne sommes pas disposés à nous prononcer de façon définitive sur la direction causale, puisque les résultats actuels sur le marché du travail pourraient être fortement corrélés aux résultats dans le passé (même s'ils ne pourraient pas être la « cause » des choix faits dans le passé) ce qui, à son tour, pourrait avoir influé sur les

choix de quartiers dans le passé. Ainsi, la direction de la causalité demeure incertaine. Notre première tâche consiste à déterminer s'il y a une association entre l'exposition au même groupe minoritaire et les résultats sur le marché du travail.

La deuxième question technique abordée dans la présente étude est la possibilité d'associations non linéaires entre le contexte du quartier et les résultats sur le marché du travail ou d'un effet seuil du contexte du quartier (Buck, 2001). Nous avons testé la possibilité d'effets non linéaires en traitant l'exposition aux voisins du même groupe minoritaire comme variable continue (linéaire) et comme variable catégorique (possiblement non linéaire) et en comparant les résultats. Nous n'avons pas constaté de points seuils particuliers et nous avons observé un effet plus important lorsque nous avons traité la variable comme variable continue.

Nous n'avons pu dans la présente étude examiner de façon approfondie le problème du biais de sélection. Les gens ne choisissent pas nécessairement un quartier au hasard. Certaines variables non observées, comme la motivation sur le plan de l'assimilation, peuvent influencer tant sur le choix du quartier que sur les résultats sur le marché du travail. Par exemple, les immigrants qui sont fortement motivés à s'assimiler, peuvent choisir de ne pas habiter dans un quartier de minorité visible et obtenir de meilleurs résultats sur le marché du travail. En pareil cas, le biais de sélection aboutirait à une surestimation de l'effet du quartier. En l'absence de variables instrumentales valides, des expériences sur la mobilité randomisées constituent un moyen approprié d'éviter le problème de la sélection (Oreopoulos, 2002). Toutefois, pareilles expériences « naturelles » sont rares et les données souvent ne portent que sur des groupes de population particuliers (p. ex., les personnes à faible revenu).

Le quatrième problème technique abordé dans le présent document se rapporte à l'utilisation de données multi-niveaux. Dans nos analyses, les résultats des personnes sur le marché du travail sont prévus par des variables au niveau de la personne et des variables au niveau du quartier. L'indépendance (ou le manque d'indépendance) des observations dans un quartier, présente un problème; la valeur de la variable du quartier est la même pour tous les habitants du quartier. Pour résoudre ce problème, nous utilisons des modèles linéaires hiérarchiques (régression à coefficients aléatoires) (HLM) et le logiciel HLM5 (Raudenbush et al., 2000). Essentiellement, ce modèle permet d'estimer deux équations simultanées, l'une au niveau de la personne et l'autre, au niveau du quartier, tel qu'indiqué ci-dessous.

Pour chaque résultat (emploi, emploi dans une profession cloisonnée et gains), nous estimons trois différentes spécifications de modèle. La première comprend un modèle au niveau de la personne et un modèle au niveau du quartier. Dans le modèle au niveau de la personne, toutes les variables au niveau de la personne sont incluses et toutes les pentes sont fixes d'un quartier à l'autre (p. ex., les B associés aux X dans le modèle au niveau de la personne prennent la même valeur dans tous les quartiers), mais le modèle au niveau de la personne traite la coordonnée à l'origine comme étant aléatoire d'un quartier à l'autre. C'est dire que l'effet d'une variation dans X dans la variable des résultats est la même pour toutes les personnes dans tous les quartiers, mais qu'on permet au niveau des résultats de varier d'un quartier à l'autre.

Le modèle au niveau du quartier prévoit ensuite la variation des résultats des quartiers (telle qu'indiquée par une coordonnée à l'origine variable) comme fonction de l'exposition aux membres du même groupe. Le coefficient d'intérêt de la variable d'exposition (P_{xi}) est alors γ_{01} . Les régressions dans la première spécification sont décrites ci-dessous :

$$\begin{array}{ll} \text{Niveau de la personne :} & Y_{ij} = \beta_{0j} + \beta_{1j}X_{1ij} + \dots + \beta_{nij}X_{nij} + r_{ij} ; \\ \text{Niveau du quartier} & \beta_{0j} = \gamma_{00} + \gamma_{01} \text{Exposition} + \mu_{0j} ; \end{array}$$

La deuxième spécification de modèle est la même que celle décrite ci-dessus, mais elle ajoute simplement le taux de faible revenu du quartier au modèle au niveau du quartier β_{0j} . Le modèle au niveau du quartier devient maintenant : $\beta_{0j} = \gamma_{00} + \gamma_{01} \text{Exposition} + \gamma_{02} \text{TauxdeFaibleRevenu} + \mu_{0j}$. Nous vérifions de cette manière si la situation économique du quartier mitige l'effet de l'exposition aux membres du même groupe.

La troisième spécification de modèle porte sur trois groupes de population qui revêtent un intérêt particulier : les nouveaux immigrants (qui habitent au Canada depuis moins de cinq ans), les immigrants au niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires et les immigrants dont la langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français. On considère ces groupes comme étant ceux les plus susceptibles d'avoir de faibles résultats sur le marché du travail. Le fait de faire partie d'une enclave minoritaire peut avoir des effets plus prononcés sur leurs résultats sur le marché du travail, tant positifs que négatifs, que dans le cas d'autres groupes.

Sur le plan positif, l'enclave peut offrir plus de possibilités d'emploi et de soutien à ces immigrants qu'à d'autres qui peuvent plus facilement s'adapter aux marchés du travail associés à la population majoritaire. Sur le plan négatif, l'enclave peut aussi isoler ces personnes davantage que d'autres qui ont plus d'expérience au Canada, connaissent mieux les principales langues du pays et ont des niveaux de scolarité plus élevés.

Pour appliquer le troisième modèle, nous vérifions pour déterminer si, pour chacun des trois groupes choisis, les pentes des variables au niveau de la personne varient d'un quartier à l'autre. Si elles ne varient pas, nous les maintenons fixes dans le modèle. Si l'une de ces trois pentes est aléatoire (c.-à.-d. si elle varie d'un quartier à l'autre), nous procédons à d'autres tests pour déterminer si la variation de la pente dans les quartiers est associée à l'exposition aux voisins du même groupe et au taux de faible revenu du quartier. Par exemple, pour la pente des nouveaux immigrants, nous ajouterions une équation : $\beta_{1j} = \gamma_{10} + \gamma_{11} \text{Exposition} + \gamma_{12} \text{TauxdeFaibleRevenu} + \mu_{1j}$ au niveau du quartier. Si on ne constate pas d'associations significatives, la pente est fixée conformément aux spécifications 1 et 2 de sorte que le modèle demeure parcimonieux.

La spécification 3 vise à déterminer si l'exposition aux voisins du même groupe a des effets différents ou plus évidents sur les personnes qui sont les moins susceptibles de réussir sur le marché du travail principal. Cette approche est comparable sur le plan conceptuel à l'introduction de coordonnées à l'origine pour faire une distinction entre les effets sur les trois groupes les plus vulnérables de ceux sur le reste de la population.

Tous les modèles sont estimés séparément pour les immigrants de sexe masculin et ceux de sexe féminin. Dans la plupart des cas, les résultats pour les hommes et les femmes sont très comparables. Dans la section qui suit sur les analyses de régression, nous ne présentons que les résultats pour les hommes, mais nous examinons les résultats pour les femmes lorsque des différences apparaissent entre les hommes et les femmes dans l'association entre l'exposition aux voisins du même groupe et les résultats sur le marché du travail.

4. Résultats

4.1 Émergence de quartiers chinois, noirs et sud-asiatiques dans les villes canadiennes

4.1.1 Exposition croissante aux membres du même groupe dans le quartier

Pour les trois groupes de minorités visibles les plus importants, nous avons constaté dans presque toutes les villes une augmentation spectaculaire entre 1981 et 1996 de la mesure de l'exposition des membres des minorités visibles à des voisins du même groupe dans leurs quartiers. À Toronto, en moyenne², le pourcentage de la population chinoise dans les quartiers³ est passé de 9,6 % en 1981 à 24,9 % en 1996 (tableau 1). À Vancouver, cette proportion est passée de 18,1 % à 30,3 %. On observe des augmentations comparables, quoique inférieures, dans le cas d'autres groupes importants de minorités visibles à Toronto et à Vancouver. Montréal en général a le plus faible niveau d'« enclaves de minorités visibles », puisqu'on constate seulement chez les Noirs une proportion importante (10,1 %) de la population du quartier qui est noire. Ces valeurs plus petites à Montréal, s'expliquent probablement par une plus petite population de minorités visibles dans cette ville.

À n'importe quel moment, mettons en 1996, les nouveaux immigrants sont plus susceptibles de vivre dans un quartier de minorités visibles que ceux qui sont établis au Canada depuis de nombreuses années. Par conséquent, l'effet, tant positif que négatif, de l'établissement dans une enclave de minorités visibles est plus marqué chez les nouveaux immigrants que chez ceux établis au pays depuis plus longtemps ou chez les personnes nées au Canada (tableau 1).

² Seuls les quartiers qui comprennent au moins un membre d'un groupe ethnique particulier (p. ex., chinois) sont inclus dans le calcul de la moyenne. Le pourcentage moyen du groupe X dans les quartiers dont la population comprend des membres du groupe X est calculé comme $P_x = \sum (x_i/X) (x_i/t_i)$ et donne la probabilité pour les membres du groupe X que la prochaine personne échantillonnée dans le même quartier sera un membre du groupe X.

³ C'est-à-dire les quartiers comptant au moins un Chinois.

Tableau 1 : Pourcentage moyen des membres du même groupe dans le quartier, pour les trois plus importants groupes de minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver, 1981 et 1996

		Selon la durée du séjour au Canada					Immigrants de longue date et personnes nées au Canada	Indice Gini de la concentration du groupe dans les quartiers
		Total	5 ans ou moins	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 20 ans		
Toronto								
Chinois	1981	9,6%	10,6%	8,8%	8,8%	9,9%	3,0%	0,60
	1996	24,9%	29,0%	26,8%	22,8%	22,0%	6,8%	0,65
Asiatiques du Sud	1981	5,8%	6,3%	6,0%	5,0%	3,5%	1,2%	0,59
	1996	16,4%	18,2%	17,0%	17,1%	15,3%	6,1%	0,60
Noirs	1981	7,6%	8,2%	8,1%	7,3%	6,2%	1,4%	0,55
	1996	12,6%	15,1%	13,9%	12,8%	11,6%	6,6%	0,54
Montréal								
Noirs	1981	4,7%	5,1%	5,0%	4,2%	4,1%	1,0%	0,61
	1996	10,1%	11,5%	11,7%	11,5%	9,7%	5,2%	0,59
Arabes/Asiatiques de l'Ouest	1981	6,4%	6,9%	5,8%	6,8%	7,6%	1,8%	0,71
	1996	9,0%	10,0%	9,2%	7,8%	8,2%	2,7%	0,68
Chinois	1981	3,0%	3,0%	3,0%	3,2%	3,0%	1,4%	0,75
	1996	6,2%	7,3%	7,0%	5,5%	5,7%	2,1%	0,66
Vancouver								
Chinois	1981	18,1%	20,3%	17,4%	17,6%	17,8%	6,6%	0,62
	1996	30,3%	29,8%	30,9%	32,9%	31,9%	11,1%	0,53
Asiatiques du Sud	1981	6,8%	7,5%	6,6%	6,7%	6,4%	2,2%	0,51
	1996	20,3%	24,4%	23,9%	21,2%	19,3%	9,1%	0,63
Philippins	1981	2,1%	2,3%	2,1%	1,9%	1,5%	0,5%	0,64
	1996	4,1%	4,5%	4,2%	4,3%	3,7%	1,5%	0,50

Sources des données : fichier de microdonnées provenant de l'échantillon de 20 % des recensements de 1981 et de 1996

Au cours des années 80 et 90, quelle que soit la période écoulée depuis leur arrivée au Canada, les immigrants membres des minorités visibles, de plus en plus, se sont trouvés établis dans des quartiers comptant un nombre croissant de membres du même groupe minoritaire. Plus particulièrement, chaque vague de nouveaux immigrants (ceux établis au Canada depuis cinq ans ou moins) s'est établie dans des quartiers qui ressemblaient de plus en plus à des enclaves

minoritaires⁴. En 1981, à Toronto, les nouveaux immigrants chinois vivaient généralement dans des quartiers dont 10,6 % de la population était chinoise. En 1996, ce pourcentage était de 29 %, soit presque trois fois plus élevé. Dans le cas d'autres groupes ethniques également, les nouveaux immigrants ont tendance à vivre dans des quartiers qui comprennent une importante population de membres du même groupe. Il s'agit des Chinois (29,8 % en 1996) et des Asiatiques du Sud à Vancouver (24,4 %), ainsi que des Asiatiques du Sud (18,2 %) et des Noirs (15,1 %) à Toronto (tableau 1).

Non seulement les nouveaux immigrants, au moment de leur entrée au pays, se sont-ils établis en nombres croissants dans des quartiers dont la population se composait de membres du même groupe, mais leur tendance à s'établir dans des quartiers qui comptent des membres du même groupe s'est accentuée à mesure que le nombre d'années passées au Canada a augmenté (figure 1). Par exemple, dans le cas de la cohorte de 1976-1980 des immigrants chinois qui se sont installés à Toronto, à leur arrivée la population de leurs quartiers comprenait en moyenne 10 % de Chinois. Dans le cas des membres de cette même quasi-cohorte habitant à Toronto, entre 16 et 20 ans après l'arrivée au Canada la population de leurs quartiers comprenait 22 % de Chinois.

On observe la même tendance générale pour toutes les cohortes de nouveaux immigrants dans toutes les villes⁵. L'assimilation spatiale croissante d'un groupe de minorité visible, au sens d'une probabilité accrue de cohabitation avec des membres du groupe majoritaire, est peu probable si les nouveaux immigrants membres de ce groupe continuent d'arriver en nombres importants.

Il convient de signaler que cette augmentation globale de la tendance à la création d'« enclaves de minorités visibles » n'est pas attribuable à une hausse importante de la concentration de Chinois (ou d'autres minorités visibles) dans des quartiers donnés. Plutôt, la forte augmentation du nombre d'enclaves de minorités visibles s'explique simplement par le fait que ces groupes minoritaires représentent maintenant une proportion plus importante de la population de ces villes, et que la population d'un groupe minoritaire donné augmente proportionnellement dans la plupart des quartiers.

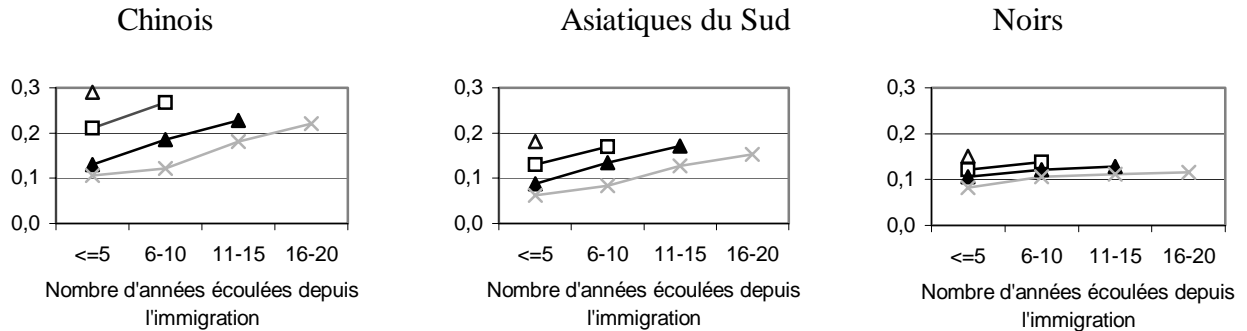
Comme le montre l'indice Gini qui reflète la tendance d'un groupe donné de se concentrer dans un petit nombre de quartiers (tableau 1, dernière colonne), la répartition des groupes de minorités visibles dans les quartiers en 1996 est assez comparable à celle en 1981. Même si l'indice de Gini est assez élevé dans certains cas, indiquant une concentration importante, on ne constate pas d'augmentation dans l'ensemble. Parmi les neuf combinaisons de groupes de minorités visibles et de villes, la concentration dans les quartiers a baissé dans six cas et a augmenté dans trois autres.

⁴ La seule exception est celle des Arabes et des Asiatiques de l'Ouest à Montréal. Dans le cas de ce groupe, le pourcentage moyen de la population de même origine ethnique habitant dans le même quartier a baissé entre 1981 et 1996. Ce phénomène est probablement attribuable aux modifications apportées à la définition du groupe des Arabes et des Asiatiques de l'Ouest. Pour de plus amples détails, voir la note 1.

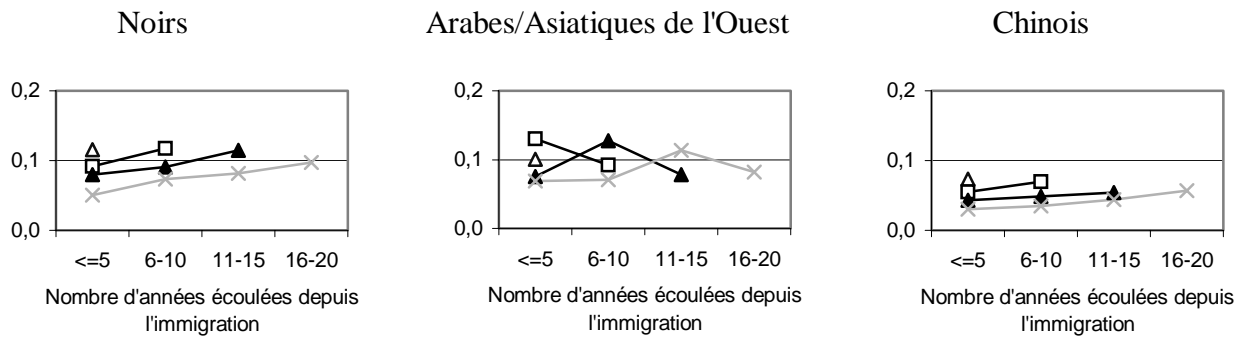
⁵ À nouveau, le groupe des Arabes et des Asiatiques de l'Ouest fait exception (voir la note 4).

Figure 1. Proportion de membres du même groupe de minorité visible dans le quartier selon la cohorte d'immigrants et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration

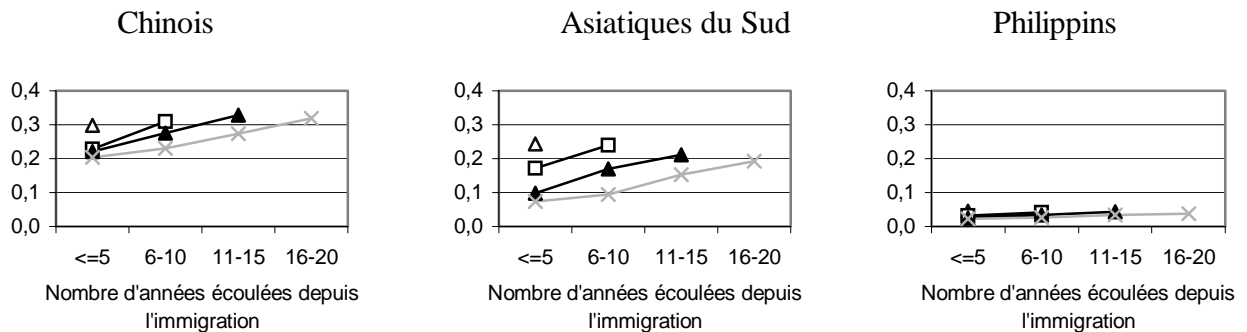
Toronto



Montréal



Vancouver



Cohortes d'immigrants : Δ 1991-1995, □ 1986-1990, ▲ 1981-1985 × 1976-1980

4.1.2 Augmentation importante du nombre de quartiers de minorités visibles

Dans les trois plus grandes villes du Canada, le nombre de quartiers (secteurs de recensement) dont la population comprend une forte proportion de membres d'une minorité visible a augmenté énormément depuis 1981. Dans le tableau 2, les secteurs de recensement sont classés selon la présence de membres d'une minorité visible dans le quartier soit : aucune présence, présence faible (les membres d'une même minorité visible représentent jusqu'à 10 % de la population du quartier), présence modérée (entre 10 % et 30 %) forte présence (entre 30 % et 50 %) et présence dominante (plus de 50 %).

En 1981, en ce qui concerne les trois minorités visibles les plus importantes dans les trois villes, on ne constate une présence ethnique dominante que dans deux quartiers chinois à Vancouver. En 1996, ces quartiers étaient au nombre de 24 et pratiquement tous (sauf deux) abritaient des collectivités chinoises. Il s'agit de 12 quartiers à Toronto, neuf à Vancouver et un à Montréal. Si on combine les quartiers à « forte présence » et ceux à « présence dominante » (c.-à-d. ceux où le groupe minoritaire représente plus de 30 % de la population), le nombre de ces quartiers passe de six en 1981 à 142 en 1996.

Les trois quarts de ces enclaves de minorités visibles étaient chinoises (103 sur 142) et se trouvaient principalement à Toronto et à Vancouver. Le nombre d'enclaves de Noirs dans les villes canadiennes était relativement petit, soit 10 en 1996. Montréal comptait un nombre relativement petit d'enclaves de minorités visibles (5 en 1996) comparativement à Toronto (73) et à Vancouver (64).

Tableau 2. Répartition des secteurs de recensement selon la présence des trois plus importants groupes de minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver, 1981 et 1996

	1981		1996		1981		1996		1981		1996	
	No	%	No	%	No	%	No	%	No	%	No	%
Toronto	Chinois				Asiatiques du Sud				Noirs			
Aucune présence	53	8,9	25	3,1	55	9,2	24	3,0	27	4,5	17	2,1
Présence faible	510	85,4	614	76,6	529	88,6	602	75,1	531	88,9	655	81,7
Présence modérée	31	5,2	117	14,6	13	2,2	156	19,5	39	6,5	123	15,3
Forte présence	3	0,5	34	4,2			20	2,5			7	0,9
Présence dominante			12	1,5								
Montréal	Noirs				Arabes/Asiatiques de l'Ouest				Chinois			
Aucune présence	106	16,4	48	6,4	174	26,9	115	15,4	314	48,5	152	20,3
Présence faible	532	82,2	630	84,1	465	71,9	614	82,0	329	50,9	584	78,0
Présence modérée	9	1,4	68	9,1	8	1,2	19	2,5	4	0,6	12	1,6
Forte présence			2	0,3			1	0,1				
Présence dominante			1	0,1							1	0,1
Vancouver	Chinois				Asiatiques du Sud				Philippins			
Aucune présence	10	4,1	1	0,3	12	4,9	9	3,0	72	29,6	11	3,7
Présence faible	183	75,3	159	53,5	222	91,4	243	81,8	171	70,4	284	95,6
Présence modérée	47	19,3	81	27,3	9	3,7	37	12,5			2	0,7
Forte présence	1	0,4	47	15,8			7	2,4				
Présence dominante	2	0,8	9	3,0			1	0,3				

Sources de données : fichier de microdonnées provenant de l'échantillon de 20% des recensements de 1981 et de 1996

Nota : aucune présence - aucun membre du groupe de minorité visible;

présence faible - membres du groupe de minorité visible représentant > 0 % à 10 % de la population;

présence modérée - >10 % à 30 %;

forte présence - >30 % à 50 %;

présence dominante - plus de 50 %.

Le nombre de quartiers de minorités visibles augmente en partie selon la mesure dans laquelle les groupes de minorités visibles s'établissent dans ces quartiers. Tous les membres des groupes de minorités visibles ne vivent certainement pas dans des quartiers de minorités visibles.

De façon générale, les Noirs ont tendance à ne pas vivre dans des quartiers noirs (parce que ces derniers sont moins nombreux), tandis qu'une proportion importante de Chinois vivent dans des quartiers chinois. Selon la définition « plus de 30 % » d'un quartier minoritaire, à Toronto, 7 % des Noirs, 23 % des Asiatiques du Sud et 41 % des Chinois vivaient dans leurs quartiers de minorités visibles respectifs. À Vancouver, c'était le cas de 52 % des Chinois et de 29 % des Asiatiques du Sud. À Montréal, toutefois, peu de membres de groupes minoritaires vivaient dans de tels quartiers, soit 3 % des Noirs, 7 % des Arabes/Asiatiques de l'Ouest et 1 % des Chinois.

En 1996, environ la moitié des immigrants chinois arrivés au Canada récemment, c'est-à-dire au cours des 10 dernières années, vivaient dans des enclaves minoritaires à Toronto et à Vancouver, et 2 % seulement à Montréal. Pour les Asiatiques du Sud, cette proportion allait de 23 % à Toronto à 39 % à Vancouver. Par contre, les immigrants noirs arrivés récemment étaient

beaucoup moins susceptibles de s'être établis dans leurs propres collectivités ethniques que les autres groupes; leur proportion allait de 4 % seulement à Montréal à 10 % à Toronto.

Pour résumer, nous avons constaté une augmentation très marquée du nombre de quartiers de minorités visibles, particulièrement à Toronto et à Vancouver. Entre quarante et cinquante pourcent de la population chinoise vivait dans ces quartiers, de même qu'entre le quart et le tiers de la population sud-asiatique. Les problèmes associés à la résidence dans les enclaves de minorités visibles augmentent à mesure que le nombre de ces collectivités s'accroît.

4.1.3 Conditions socioéconomiques des quartiers de minorités visibles

Un nombre croissant de documents de recherche aux États-Unis et en Europe démontrent les répercussions négatives du fait de vivre dans un quartier pauvre sur les plans de mobilité socioéconomique, de l'état de santé et de l'activité criminelle des personnes (Massey et Denton, 1993; Pickett et Pearl, 2000). On continue de débattre l'importance des « effets du quartier » sur les résultats économiques (Oreopolis, 2002) mais, pour ce qui est des résultats sur les plans scolaire, criminel et de la santé, la situation socioéconomique du quartier semble effectivement avoir des effets. Ainsi, les conditions socioéconomiques des quartiers minoritaires auraient une incidence sur le plan des avantages ou des inconvénients pour ceux qui choisissent de vivre dans ces quartiers ou qui y sont obligés.

Selon les résultats de la présente étude, les taux de chômage et de faible revenu sont généralement plus élevés dans les quartiers de minorités visibles que dans d'autres secteurs de recensement. Plus la présence d'un groupe minoritaire est forte, plus le taux de chômage et le taux de faible revenu sont élevés (tableau 3).

Par exemple, à Toronto, même si la proportion de la population du quartier ayant un diplôme universitaire est assez constante dans tous les quartiers, à mesure qu'on passe des quartiers où la présence des Chinois est faible à ceux où leur présence est dominante, le taux de chômage passe de 8,9 % à 11,2 % (en juin 1996) et le taux de faible revenu passe de 19,6 % à 28,4 %. On observe des tendances similaires dans les collectivités chinoises à Vancouver.

Les quartiers noirs de Montréal affichaient des taux de faible revenu et de chômage particulièrement élevés en 1996. En effet, le seul secteur de recensement où les Noirs avaient une présence « dominante » affichait un taux de chômage de 36 % et un taux de faible revenu de 76 %. En outre, sa population avait un plus faible niveau de scolarité et comprenait une proportion beaucoup plus élevée de familles monoparentales (56 %) que celles d'autres secteurs de recensement. La situation des quartiers noirs de Toronto était comparable, toutefois de manière moins dramatique.

Ces résultats tiennent, bien entendu, à de nombreux facteurs. Le capital social et humain que représentent les membres des collectivités minoritaires peuvent être considérablement inférieurs à la moyenne. C'est le cas tout particulièrement des Noirs et des Asiatiques du Sud. Même chez les immigrants membres de minorités visibles titulaires d'un diplôme universitaire, le problème de la « reconnaissance des titres de compétence » peut constituer une entrave lorsqu'ils tâchent

de convertir leur niveau d'études en ressources économiques. Les employeurs canadiens ont souvent de la difficulté à évaluer les diplômes et autres titres d'études supérieures des immigrants venant de pays en développement, ce qui a pour effet de réduire la valeur économique de leurs études. De plus, il est bien connu que les résultats économiques des vagues successives d'immigrants au Canada ont baissé durant les années 80 et 90 (Reitz, 2001) tandis que leur taux de faible revenu a augmenté, atteignant souvent des niveaux très élevés (Picot et Hou, 2002). En outre, les nouveaux immigrants ont tendance à se regrouper dans des collectivités minoritaires plus que les autres immigrants et leurs résultats économiques sont moins bons, ce qui a aussi une incidence sur les conditions socioéconomiques des quartiers minoritaires.

Tableau 3. Conditions socioéconomiques des secteurs de recensement selon la présence de groupes de minorités visibles à Toronto, Montréal et Vancouver, 1996

	% ayant un diplôme universitaire			% de familles mono-parentales			% ayant un diplôme universitaire			% de familles mono-parentales		
	Taux de chômage	Taux de faible revenu	Taux de chômage	Taux de faible revenu	Taux de chômage	Taux de faible revenu	Taux de chômage	Taux de faible revenu	Taux de chômage	Taux de faible revenu	Taux de chômage	Taux de faible revenu
Toronto												
	Chinois				Asiatiques du Sud				Noirs			
Aucune présence	12,1%	7,1%	13,2%	11,1%	22,1%	6,4%	13,7%	11,5%	20,7%	7,2%	12,5%	11,0%
Présence faible	19,1%	8,9%	19,6%	15,7%	20,9%	8,4%	19,1%	15,1%	20,8%	8,1%	17,9%	14,0%
Présence modérée	22,0%	9,9%	24,8%	16,9%	14,1%	11,8%	26,4%	18,2%	12,1%	13,9%	34,2%	24,3%
Forte présence	20,3%	10,2%	26,3%	15,5%	11,8%	13,1%	28,3%	17,6%	8,7%	18,3%	48,5%	33,7%
Présence dominante	21,2%	11,2%	28,4%	11,7%								
Montréal												
	Noirs				Arabes/Asiatique de l'Ouest				Chinois			
Aucune présence	13,7%	10,2%	19,9%	15,7%	11,0%	11,4%	23,7%	20,1%	11,7%	11,9%	22,8%	18,9%
Présence faible	17,1%	11,6%	23,7%	19,0%	16,9%	12,3%	24,8%	19,5%	17,3%	12,2%	25,0%	19,7%
Présence modérée	10,5%	18,4%	37,1%	25,4%	27,0%	14,2%	30,3%	13,9%	22,8%	15,1%	37,6%	15,8%
Forte présence	10,6%	19,0%	40,5%	31,6%	18,1%	21,8%	42,7%	19,5%				
Présence dominante	6,9%	35,8%	76,4%	56,2%					16,9%	13,2%	36,8%	15,1%
Vancouver												
	Chinois				Asiatiques du Sud				Philippins			
Aucune présence	10,0%	7,9%	11,1%	9,3%	19,0%	8,0%	22,9%	14,0%	23,8%	5,2%	14,4%	10,4%
Présence faible	16,0%	7,7%	19,7%	13,5%	11,4%	10,6%	26,5%	14,6%	17,3%	8,5%	23,5%	14,1%
Présence modérée	21,4%	8,9%	26,1%	14,7%	8,8%	15,4%	29,6%	15,8%	16,3%	16,8%	47,5%	28,2%
Forte présence	16,8%	9,8%	29,0%	14,6%	10,2%	14,6%	29,1%	11,9%				
Présence dominante	16,3%	10,5%	34,7%	15,3%								

Source de données : fichier de microdonnées provenant de l'échantillon de 20 % du Recensement de 1996

Toutefois, au-delà des effets directs comme ceux du capital humain et de la durée du séjour au Canada, l'exposition résidentielle aux enclaves de minorités visibles influe-t-elle sur les résultats sur le marché du travail des résidents? En outre, le fait de vivre dans une enclave minoritaire a-t-il un effet indépendant de la situation économique du quartier? Nous nous pencherons maintenant sur ces questions.

Tableau 4. Résultats des modèles linéaires hiérarchiques généralisés relatifs à la probabilité d'emploi des immigrants, hommes de 25 à 64 ans

	Chinois (n=12 348)			Asiatiques du Sud (n=11 759)			Noirs (n=7 166)			
	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	
Toronto										
Variation de la coordonnée à l'origine B ₀ (moyennes des quartiers)										
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	2,941	0,098 *	3,017	0,106 *	3,017	0,106 *	3,058	0,105 *	3,058	0,105 *
Exposition aux membres du même groupe Y ₀₁	-0,005	0,002 *	-0,005	0,002 *	-0,005	0,002 *	-0,006	0,004	-0,006	0,004
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			-0,004	0,002 *	-0,004	0,002 *	-0,015	0,002 *	-0,015	0,002 *
Variation de la pente pour les immigrants récents				ns						ns
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles				ns						ns
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires				ns						ns
Montréal										
	Noirs (n=2 828)			Arabes/Asiatiques de l'Ouest (n=2 788)			Chinois (n=1 581)			
	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	
Variation de la coordonnée à l'origine B ₀ (moyennes des quartiers)										
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	2,106	0,161 *	2,483	0,175 *	2,688	0,196 *	2,278	0,158 *	2,745	0,165 *
Exposition aux membres du même groupe Y ₀₁	-0,028	0,014 *	-0,012	0,014	-0,040	0,018 *	0,003	0,016	0,014	0,012
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			-0,021	0,004 *	-0,023	0,005 *	-0,026	0,004 *	-0,026	0,004 *
Variation de la pente pour les immigrants récents										ns
Coordonnée à l'origine				-0,143	0,383					
Exposition aux membres du même groupe				-0,084	0,034 *					
Taux de faible revenu du quartier				0,005	0,008					
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles										ns
Coordonnée à l'origine				-0,853	0,298 *					
Exposition aux membres du même groupe				0,057	0,027 *					
Taux de faible revenu du quartier				0,010	0,007					
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires										ns
Coordonnée à l'origine				-0,631	0,318 *					
Exposition aux membres du même groupe				0,077	0,027 *					
Taux de faible revenu du quartier				-0,005	0,007					
Vancouver										
	Chinois (n=9 284)			Asiatiques du Sud (n=3 908)			Philippins (n=1 089)			
	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	Modèle 1 B se	Modèle 2 B se	Modèle 3 B se	
Variation de la coordonnée à l'origine B ₀ (moyennes des quartiers)										
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	2,579	0,122 *	2,723	0,134 *	3,429	0,283 *	2,932	0,197 *	3,151	0,242 *
Exposition aux membres du même groupe Y ₀₁	0,001	0,003	0,004	0,003	-0,014	0,007	-0,009	0,003 *	-0,008	0,004 *
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			-0,009	0,003 *	-0,018	0,010	-0,009	0,008	-0,009	0,008
Variation de la pente pour les immigrants récents				ns						ns
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles										ns
Coordonnée à l'origine				-1,204	0,293 *					
Exposition aux membres du même groupe				0,021	0,008 *					
Taux de faible revenu du quartier				0,010	0,010					
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires				ns						ns

Source des données : fichier de microdonnées provenant de l'échantillon de 20 % du Recensement de 1996
 Nota : tous les modèles incluent les effets fixes des variables de contrôle suivantes : nombre d'années écoulées depuis l'immigration, niveau de scolarité, expérience, structure familiale. Les définitions de ces variables figurent à l'annexe A.

4.2 Associations entre le fait de vivre dans une enclave minoritaire et les résultats sur le marché du travail

4.2.1 Emploi

Pour résumer les conclusions assez détaillées présentées ci-dessous, signalons que, dans le cas des hommes de façon générale, l'association entre l'exposition aux membres du même groupe et la probabilité d'emploi est habituellement négative, mais souvent faible ou non significative, ou les deux. Les Noirs à Toronto et les nouveaux immigrants noirs à Montréal font exception. Dans leur cas, l'association négative est statistiquement significative et assez forte. Toutefois, comme nous l'avons signalé plus tôt, parmi les principaux groupes de minorités visibles, ce sont les immigrants noirs qui affichent le plus faible taux d'exposition aux membres du même groupe.

Voici maintenant les résultats détaillés. Le tableau 4 montre les résultats des modèles hiérarchiques de régression logistique pour les immigrants de sexe masculin. Par souci d'espace, les coefficients associés aux variables au niveau de la personne dans chaque modèle ne sont pas présentés dans le tableau. Les coefficients B dans les tableaux sont tirés directement de l'estimation du modèle logistique et, par conséquent, ne peuvent être interprétés d'une manière intuitive. Toutefois, on peut facilement calculer la probabilité d'emploi d'une personne possédant certaines caractéristiques particulières en utilisant $P = \exp(B_x) / (1 + \exp(B_x))$. Par exemple, dans le modèle établi pour les Chinois de Toronto, dans le cas de la personne de référence (qui est arrivée au Canada il y a 20 ans, parle l'anglais ou le français à la maison, a un diplôme universitaire, est l'adulte de sexe masculin dans une famille composée de deux adultes avec enfants, dont le nombre d'années d'expérience correspond à la moyenne du groupe et qui vit dans un quartier qui comprend zéro pourcent de membres du même groupe ethnique, voir l'annexe A), la probabilité d'emploi = $e^{2.941} / (1 + e^{2.941}) = 0,95$.

Le γ_{01} significatif dans le modèle 1 pour les immigrants chinois laisse supposer une association significative entre l'exposition plus importante aux membres du même groupe et la probabilité d'emploi plus faible. Toutefois, le coefficient est très petit, de sorte que l'association est considérée comme étant faible. Par exemple, dans le cas de la personne de référence susmentionnée, la probabilité d'emploi ne diminue que légèrement, passant de 0,95 à 0,947 si la personne vit dans un quartier qui comprend 10 % de résidents chinois plutôt que dans un quartier sans résidents chinois, et à 0,937 si elle vit dans un quartier qui comprend 50 % de résidents chinois. Dans le cas d'un nouveau immigrant (≤ 5 années) ($b = -1,419$) qui parle le chinois à la maison ($b = -0,408$) et dont le niveau de scolarité est inférieur au diplôme d'études secondaires ($b = -0,379$), la probabilité d'emploi passe de 0,665 s'il vit dans un quartier qui comprend 10 % de résidents chinois à 0,619 s'il vit dans un quartier qui comprend 50 % de résidents chinois⁶.

Dans le modèle 2 pour les Chinois de Toronto, l'ajout du taux de faible revenu du quartier n'atténue pas l'effet de l'exposition aux membres du même groupe, malgré une association significative entre le taux de faible revenu et une plus faible probabilité d'emploi. Dans le modèle 3, la variation des pentes (Bs) des divers quartiers n'est pas statistiquement significative pour les trois groupes les plus vulnérables dans les quartiers visés, soit : les nouveaux immigrants, ceux qui parlent à la maison une langue autre que l'une des deux langues officielles et ceux qui sont moins instruits. Ainsi, les effets de ces variables au niveau de la personne ne varient pas d'un quartier à l'autre et il n'est pas nécessaire de vérifier si une telle variation possible des pentes est associée à la variable « d'exposition » dans le modèle de quartier au deuxième niveau. L'association entre la variation de la coordonnée à l'origine (β_{0j}) et la variable d'exposition est identique dans le modèle 3 à celle observée dans les spécifications 1 et 2.

À Toronto, l'exposition aux membres du même groupe n'est pas associée de façon significative à la probabilité d'emploi dans le cas des immigrants sud-asiatiques, bien que le taux de faible revenu du quartier ait un effet significatif.

⁶ La probabilité pour un immigrant chinois qui vit dans un quartier qui compte 10 % de Chinois est ($e^{2.941-1.420-0.408-0.379-10*0.005} / (1 + e^{2.941-1.420-0.408-0.379-10*0.005}) = 0,665$). La probabilité pour la personne qui vit dans un quartier qui compte 50 % de Chinois est ($e^{2.941-1.420-0.408-0.379-50*0.005} / (1 + e^{2.941-1.420-0.408-0.379-50*0.005}) = 0,619$).

Par contre, on constate une forte association négative entre l'exposition aux membres du même groupe et la probabilité d'emploi chez les immigrants noirs. Selon les coefficients du modèle 1, la probabilité d'emploi d'un immigrant noir de sexe masculin possédant les caractéristiques de référence (qui est arrivé au Canada il y a 20 ans, parle l'anglais ou le français à la maison, a un diplôme universitaire, est l'adulte de sexe masculin dans une famille composé de deux adultes avec enfants) passe de 0,895 s'il vit dans un quartier qui comprend 10 % de résidents noirs à 0,795 s'il vit dans un quartier qui comprend 30 % de résidents noirs. Lorsqu'on ajoute le taux de faible revenu du quartier, dans le modèle 2, le coefficient associé à l'exposition aux membres du même groupe diminue de 40 % mais demeure statistiquement significatif et assez élevé. L'effet négatif du taux de faible revenu du quartier est également significatif.

À Montréal, on constate aussi une forte association négative entre l'exposition aux membres du même groupe et l'emploi chez les immigrants noirs (modèle 1). Toutefois, cette association devient non significative sur le plan statistique lorsqu'on tient compte du taux de faible revenu du quartier (modèle 2).

Passant au modèle 3 pour les Noirs, on constate une variation significative des pentes (c.-à-d. l'association entre les effets au niveau de la personne et l'emploi) d'un quartier à l'autre, de sorte qu'il est nécessaire de déterminer si cette variation peut s'expliquer par des différences en ce qui a trait « l'exposition ». Pour ces trois populations, les coefficients significatifs à la deuxième partie du tableau (c.-à-d. 0,057 et 0,077) dans le modèle 3 laissent supposer que le désavantage sur le plan de l'emploi de l'exposition aux membres du même groupe est plus faible pour les personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français à la maison et celles qui sont moins instruites, comparativement aux autres groupes. Toutefois, le fait de vivre auprès d'un plus grand nombre de membres du même groupe accroît le désavantage des nouveaux immigrants par rapport aux immigrants de longue date.

Ainsi, dans le cas de la population noire dans son ensemble, le modèle 3 révèle une association statistiquement négative entre l'exposition et l'emploi. Cet effet négatif est particulièrement marqué chez les nouveaux immigrants (le coefficient est de $-0,040 + (-0,84) = -0,124$). Dans le cas des deux autres populations d'intérêt, l'effet est tout au plus faible et positif. Il n'y a pas d'association significative entre l'exposition aux membres du même groupe et la probabilité d'emploi dans le cas des immigrants arabes/asiatiques de l'Ouest et des immigrants chinois.

À Vancouver, on constate chez les immigrants sud-asiatiques une association négative entre l'exposition aux membres du même groupe et la probabilité d'emploi, mais l'effet est faible. Dans le cas des immigrants chinois et des immigrants philippins, le coefficient de l'exposition aux membres du même groupe n'est pas significatif.

Dans l'ensemble, les résultats pour les femmes immigrantes sont similaires mais les associations négatives entre « l'exposition » et l'emploi sont peut-être encore plus faibles et, dans certains cas, faiblement positives. Pour les neuf combinaisons de groupes de minorités visibles et de villes, on constate une association négative et significative dans trois cas chez les hommes et deux cas chez les femmes. Les résultats sont différents pour les femmes dans les cas suivants. Chez les Asiatiques du Sud à Toronto ainsi que chez les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest à Montréal,

l'association entre l'exposition aux voisins du même groupe et la probabilité d'emploi est positive et significative pour les femmes immigrantes qui ne parlent ni l'une ni l'autre langue officielle. Cette association est également positive et significative chez les nouvelles immigrantes chinoises à Toronto.

4.2.2 Ségrégation professionnelle

La concentration ethnique sur le marché du travail et ses répercussions sur l'inégalité entre les groupes ont fait l'objet d'études antérieures (Reitz, 1990). Nous cherchons à déterminer ici si le fait de vivre dans un quartier minoritaire est associé à la concentration d'immigrants sur le marché du travail par l'entremise de réseaux ethniques ou par suite d'isolement social. Pour résumer les constatations qui suivent, chez les hommes immigrants, l'association entre l'exposition aux membres du même groupe et l'emploi dans une profession cloisonnée porte généralement un signe positif (sauf dans le cas des Chinois à Montréal) mais elle est statistiquement significative dans seulement quatre des neuf cas. Toutefois, l'association positive est assez forte dans le cas des Asiatiques du Sud à Toronto, des Noirs à Montréal et des Chinois moins instruits à Vancouver.

Une profession cloisonnée est une profession dans laquelle la part de l'emploi d'un groupe donné (p. ex., les Chinois) est au moins le double de sa part de la population active de la ville. Une variable binaire est créée pour représenter les professions cloisonnées (1) et toutes les autres professions (0). La méthode économétrique utilisée est la même que celle décrite à la section sur l'emploi ci-dessus.

À Toronto, on constate une association positive entre l'exposition aux membres du même groupe et l'emploi dans une profession très cloisonnée pour les trois groupes de minorités visibles (tableau 5). L'association est particulièrement forte dans le cas des immigrants sud-asiatiques. Selon le modèle 2 pour les immigrants sud-asiatiques, dans le cas de la personne de référence définie ci-dessus, la probabilité d'emploi dans une profession cloisonnée passe de 0,048 si cette personne vit dans un quartier qui comprend 10 % de résidents du même groupe à 0,079 si le quartier comprend 30 % de résidents sud-asiatiques, en supposant un taux de faible revenu de 15 % dans l'un et l'autre quartier.

Dans des situations analogues, la probabilité passe de 0,240 à 0,262 pour les immigrants chinois. Pour les immigrants noirs, l'association entre l'exposition aux membres du même groupe et l'emploi dans une profession cloisonnée devient statistiquement non significative lorsqu'on tient en compte de l'effet du taux de faible revenu du quartier.

À Montréal, on constate une association assez forte entre l'exposition aux membres du même groupe et l'emploi dans une profession très cloisonnée chez les immigrants noirs. Selon le modèle 2 pour les immigrants noirs, la probabilité d'emploi dans une profession cloisonnée pour la personne de référence passe de 0,094 si cette personne vit dans un quartier qui comprend 10 % de résidents noirs à 0,255 si le quartier comprend 30 % de résidents noirs, en supposant un taux de faible revenu de 15 % dans l'un et l'autre quartier. Dans le cas des immigrants arabes ou

asiatiques de l'Ouest et des immigrants chinois, l'exposition aux membres du même groupe n'est pas associée significativement à l'emploi dans une profession cloisonnée.

À Vancouver, on constate une forte association entre l'exposition aux membres du même groupe et l'emploi dans une profession cloisonnée chez les immigrants sud-asiatiques même lorsqu'on tient compte de l'effet du taux de faible revenu du quartier (modèle 2). Pour l'immigrant de référence, la probabilité d'emploi dans une profession cloisonnée passe de 0,091 s'il vit dans un quartier qui compte 10 % de résidents sud-asiatiques à 0,191 s'il vit dans un quartier qui comprend 30 % de résidents sud-asiatiques, en supposant un taux de faible revenu de 15 % dans l'un et l'autre quartier.

Tableau 5. Résultats des modèles linéaires hiérarchiques généralisés relatifs à la probabilité d'emploi des immigrants dans une profession cloisonnée, hommes de 25 à 64 ans

Toronto	Chinois (n=9 828)						Asiatiques du Sud (n=10 736)						Noirs (n=6 308)						
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		
	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	
Variation de la coordonnée d'origine B ₀ (moyennes des quartiers)																			
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	-1,355	0,082 *	-1,500	0,093 *	-1,447	0,093 *	-3,373	0,102 *	-3,506	0,115 *	-3,506	0,115 *	-3,250	0,176 *	-3,397	0,179 *	-3,397	0,179 *	
Exposition aux membres du même groupe																			
Y ₀₁	0,007	0,002 *	0,006	0,002 *	0,004	0,002	0,028	0,005 *	0,027	0,005 *	0,027	0,005 *	0,025	0,009 *	0,010	0,008	0,010	0,008	
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			0,008	0,002 *	0,008	0,003 *			0,007	0,003 *	0,007	0,003 *			0,013	0,003 *	0,013	0,003 *	
Variation de la pente pour les immigrants récents						ns						ns						ns	
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles						ns						ns						ns	
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires												ns						ns	
Coordonnée à l'origine						-0,549	0,206 *												
Exposition aux membres du même groupe						0,011	0,004 *												
Taux de faible revenu du quartier						0,005	0,006												
Montréal																			
	Noirs (n=2 221)						Arabes/Asiatiques de l'Ouest (n=2 143)						Chinois (n=1 219)						
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		
	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	
Variation de la coordonnée d'origine B ₀ (moyennes des quartiers)																			
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	-2,904	0,195 *	-2,941	0,203 *	-2,941	0,203 *	-0,807	0,142 *	-0,703	0,155 *	-0,703	0,155 *	-1,123	0,241 *	-1,331	0,249 *	-1,331	0,249 *	
Exposition aux membres du même groupe																			
Y ₀₁	0,063	0,012 *	0,061	0,013 *	0,061	0,013 *	0,006	0,018	0,011	0,018	0,011	0,018	-0,011	0,014	-0,004	0,014	-0,004	0,014	
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			0,002	0,003	0,002	0,003			-0,007	0,005	-0,007	0,005			0,011	0,004 *	0,011	0,004 *	
Variation de la pente pour les immigrants récents						ns						ns						ns	
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles						ns						ns						ns	
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires						ns						ns						ns	
Vancouver																			
	Chinois (n=7 055)						Asiatiques du Sud (n=3 535)						Philippines (n=993)						
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		
	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	
Variation de la coordonnée d'origine B ₀ (moyennes des quartiers)																			
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	-2,9246	0,164 *	-3,30173	0,189 *	-3,061	0,200 *	-2,645	0,146 *	-2,672	0,205 *	-2,832	0,234 *	-1,758	0,250 *	-1,893	0,294 *	-1,893	0,294 *	
Exposition aux membres du même groupe																			
Y ₀₁	0,007	0,004	0,001	0,004	-0,004	0,005	0,036	0,006 *	0,036	0,006 *	0,049	0,006 *	0,065	0,052	0,048	0,059	0,048	0,059	
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			0,021	0,005 *	0,016	0,006 *			0,001	0,006	0,000	0,008			0,007	0,010	0,007	0,010	
Variation de la pente pour les immigrants récents						ns						ns						ns	
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles						ns						ns						ns	
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires																		ns	
Coordonnée à l'origine						0,065	0,301					1,693	0,326 *						
Exposition aux membres du même groupe						0,017	0,007 *					-0,034	0,007 *						
Taux de faible revenu du quartier						0,013	0,008					0,002	0,011						

Source des données : fichiers de microdonnées provenant de l'échantillon de 20 % du Recensement de 1996

Nota : tous les modèles incluent les effets fixes des variables de contrôle suivantes : nombre d'années écoulées depuis l'immigration, niveau de scolarité, expérience, structure familiale. Les définitions de ces variables figurent à l'annexe A.

Dans le cas des immigrants chinois à Vancouver, on constate une association significative entre l'exposition aux membres du même groupe et une plus forte probabilité d'emploi dans une profession cloisonnée seulement chez ceux ayant un niveau de scolarité inférieur au diplôme

d'études secondaires⁷. Dans le cas des immigrants philippins, l'association entre l'exposition aux membres du même groupe et la ségrégation professionnelle n'est pas significative.

Les résultats pour les femmes immigrantes sont très similaires à ceux obtenus pour les immigrants de sexe masculin. On constate une association positive assez forte pour les Asiatiques du Sud à Toronto et les Noires à Montréal. La principale différence observée par rapport aux immigrants de sexe masculin est que, chez les femmes chinoises, l'association entre l'exposition aux voisins du même groupe et la ségrégation professionnelle est non significative à Toronto mais significative à Vancouver.

4.2.3 Gains provenant d'un emploi

Un résumé de nos constatations laisse supposer que, dans la majorité des cas (sept sur neuf), il n'y a pas d'association statistiquement significative entre l'exposition aux membres du même groupe et les gains provenant d'un emploi chez les hommes immigrants. Nous avons constaté des associations négatives chez les Noirs à Montréal et les Asiatiques du Sud à Vancouver.

La variable dépendante dans ces modèles de régression est le logarithme des gains annuels et la méthode économétrique utilisée est la même que celle décrite ci-dessus.

À Toronto, on observe une association négative et assez prononcée entre l'exposition aux voisins du même groupe et les gains dans le modèle 1 pour les Noirs et les Asiatiques du Sud (tableau 6). Toutefois, lorsqu'on tient compte des effets éventuels du quartier au moyen du taux de faible revenu (comme l'exposition à une importante population à faible revenu pouvant avoir une incidence sur la motivation, par exemple, et donc sur les résultats obtenus sur le marché du travail), l'association devient non significative. Il n'y a pas d'association significative entre l'exposition aux membres du même groupe et les gains chez les immigrants chinois.

À Montréal, on observe une association significative entre l'exposition aux membres du même groupe et des gains plus faibles chez les immigrants noirs même lorsqu'on tient compte des effets du faible revenu du quartier (modèle 2). Un immigrant noir vivant dans un quartier qui comprend 10 % de résidents noirs gagne 40 % de plus qu'un immigrant noir possédant les mêmes caractéristiques vivant dans un quartier qui comprend 30 % de résidents noirs $[(-0,020 \times (10-30))]$. Chez les immigrants arabes/asiatiques de l'Ouest, le principal effet de l'exposition aux membres du même groupe n'est pas significatif, mais l'exposition aux membres du même groupe a tendance à accroître la différence de gains entre les nouveaux immigrants et les immigrants de longue date. Chez les Chinois, l'exposition aux membres du même groupe n'est pas associée de façon significative aux gains provenant d'un emploi.

⁷ Par exemple, la probabilité d'emploi dans une profession cloisonnée pour un nouvel immigrant chinois ($b=0,078$) qui parle le chinois à la maison ($b=0,509$) et dont le niveau de scolarité est inférieur au diplôme d'études secondaires passe de 0,119 lorsque son quartier comprend 10 % de résidents chinois à 0,149 lorsque son quartier comprend 30 % de résidents chinois.

Tableau 6. Résultats des modèles linéaires hiérarchiques relatifs au logarithme des gains des immigrants, hommes employés de 25 à 64 ans

Toronto	Chinois (n=8 320)						Asiatiques du Sud (n=9 450)						Noirs (n=5 567)						
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		
	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	
Variation de la coordonnée à l'origine B ₀ (moyennes des quartiers)																			
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	10,140	0,019 *	10,302	0,028 *	10,302	0,028 *	10,130	0,022 *	10,279	0,031 *	10,276	0,032 *	10,104	0,031 *	10,209	0,037 *	10,209	0,037 *	
Exposition aux membres du même groupe Y ₀₁	-0,001	0,001	0,000	0,001	0,000	0,001	-0,004	0,002 *	-0,003	0,002	-0,003	0,002	-0,011	0,003 *	-0,005	0,003	-0,005	0,003	
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			-0,007	0,001 *	-0,007	0,001 *			-0,006	0,001 *	-0,006	0,001 *			-0,006	0,001 *	-0,006	0,001 *	
Variation de la pente pour les immigrants récents																			
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles																			
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires																			
Coordonnée à l'origine																			
Exposition aux membres du même groupe																			
Taux de faible revenu du quartier																			
Montréal																			
Montréal	Noirs (n=1 908)						Arabes/Asiatiques de l'Ouest (n=1 631)						Chinois (n=998)						
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		
	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	
Variation de la coordonnée à l'origine B ₀ (moyennes des quartiers)																			
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	9,984	0,047 *	10,107	0,060 *	10,107	0,060 *	9,955	0,043 *	10,033	0,060 *	10,031	0,061 *	9,613	0,073 *	9,778	0,107 *	9,778	0,107 *	
Exposition aux membres du même groupe Y ₀₁	-0,025	0,007 *	-0,020	0,007 *	-0,020	0,007 *	-0,005	0,008	-0,001	0,008	0,000	0,008	-0,011	0,020	-0,005	0,020	-0,005	0,020	
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			-0,006	0,002 *	-0,006	0,002 *			-0,004	0,002 *	-0,005	0,002 *			-0,007	0,003 *	-0,007	0,003 *	
Variation de la pente pour les immigrants récents																			
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles																			
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires																			
Coordonnée à l'origine																			
Exposition aux membres du même groupe																			
Taux de faible revenu du quartier																			
Vancouver																			
Vancouver	Chinois (n=5 779)						Asiatiques du Sud (n=3 037)						Philippins (n=880)						
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		
	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	B	se	
Variation de la coordonnée à l'origine B ₀ (moyennes des quartiers)																			
Coordonnée à l'origine Y ₀₀	10,029	0,032 *	10,105	0,044 *	10,083	0,045 *	10,130	0,035 *	10,290	0,069 *	10,290	0,069 *	10,117	0,074 *	10,158	0,095 *	10,158	0,095 *	
Exposition aux membres du même groupe Y ₀₁	-0,002	0,001	0,000	0,001	0,000	0,001	-0,007	0,002 *	-0,006	0,002 *	-0,006	0,002 *	-0,035	0,022	-0,019	0,023	-0,019	0,023	
Taux de faible revenu du quartier Y ₀₂			-0,004	0,002 *	-0,004	0,002 *			-0,007	0,002 *	-0,007	0,002 *			-0,003	0,004	-0,003	0,004	
Variation de la pente pour les immigrants récents																			
Variation de la pente pour langue autre qu'une des langues officielles																			
Variation de la pente pour niveau de scolarité < études secondaires																			
Coordonnée à l'origine																			
Exposition aux membres du même groupe																			
Taux de faible revenu du quartier																			

Sources des données : fichier de microdonnées provenant de l'échantillon de 20 % du Recensement de 1996

Nota : tous les modèles incluent les effets fixes des variables de contrôle suivantes : nombre d'années écoulées depuis l'immigration, niveau de scolarité, expérience, nombre de semaines travaillées en 1995, nombre d'heures travaillées par semaine, profes

* significatif à 0,05

À Vancouver, le principal effet de « l'exposition », sur les gains est non significatif dans le cas des Chinois et des Philippins; il est négatif, significatif et important dans le cas des Asiatiques du Sud. On constate une différence de gains de 12 % entre deux personnes possédant les mêmes caractéristiques selon que le quartier où elles habitent comprend 10 % ou 30 % d'Asiatiques du Sud [voir le modèle 2, $-0,006 \times (10-30) = 0,12$].

Dans presque tous les cas, les résultats pour les femmes immigrantes sont comparables à ceux pour les immigrants de sexe masculin. La seule différence marquée est que l'association négative entre l'exposition aux voisins du même groupe et les gains provenant d'un emploi est significative chez les femmes noires même lorsqu'on tient compte des effets du taux de faible revenu du quartier.

5. Conclusion et discussion

À la suite des arrivées massives d'immigrants membres des minorités visibles depuis le début des années 80, la mosaïque ethnoculturelle des grandes villes du Canada est devenue plus diversifiée et plus visible. Entre 1981 et 1996, le nombre d'enclaves de minorités visibles, définies comme secteurs de recensement dont la population comprend au moins 30 % de membres d'un même groupe de minorité visible (Chinois, Asiatiques du Sud ou Noirs) est passé de six à 137 à Toronto et à Vancouver. Les trois quarts de ces enclaves étaient chinoises (102). Montréal ne comprenait que cinq de ces enclaves en 1996, dont trois étaient noires.

L'émergence rapide de ces enclaves de minorités visibles n'est pas attribuable à une plus forte concentration des immigrants membres des minorités visibles dans un petit nombre de quartiers. Elle tient plutôt au fait que les membres de ces minorités visibles représentent maintenant une plus forte proportion de la population de ces villes. Cette proportion augmente dans la plupart des quartiers urbains. Par conséquent, les immigrants membres des minorités visibles, quel que soit le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée au Canada, vivent de plus en plus dans des quartiers qui comprennent un plus grand nombre de personnes membres du même groupe.

Chez les nouveaux immigrants membres des minorités visibles, en particulier, « l'exposition » aux membres du même groupe dans le quartier où ils s'installent au moment de leur arrivée au Canada a augmenté de façon très marquée durant les années 80 et 90. En outre, l'exposition de ces immigrants aux membres du même groupe dans leur quartier a augmenté en même temps que le nombre d'années passées au Canada. Cette tendance est contraire aux prévisions du modèle classique de l'assimilation spatiale. Selon ce modèle, à mesure que les immigrants s'adaptent sur les plans culturel et économique à la société d'accueil, ils quittent les enclaves ethniques pour s'installer dans des quartiers où les conditions socioéconomiques sont meilleures et dont la population se compose principalement de membres du groupe majoritaire. Toutefois, étant donné la présence accrue d'immigrants membres des minorités visibles dans la plupart des quartiers urbains, la probabilité de vivre aux côtés de membres du groupe majoritaire n'a pas augmenté au fil du temps.

Si la tendance observée se maintient, le nombre d'enclaves de minorités visibles s'accroîtra encore et les nouveaux immigrants membres des minorités visibles auront moins de possibilités de contact avec la population blanche dans le même quartier. Dans ce contexte, les répercussions éventuelles du fait de vivre dans des enclaves de minorités visibles sur l'intégration des immigrants dans la société canadienne revêtent de plus en plus d'importance. En ce qui a trait aux résultats sur le marché du travail, nous avons constaté dans l'ensemble que l'exposition aux voisins du même groupe a un effet assez faible. De façon générale, l'association entre l'exposition et l'emploi est négative, mais souvent non significative. L'association entre l'exposition et l'emploi dans une profession cloisonnée est positive, mais aussi souvent non significative. En général, semble-t-il, l'association entre l'exposition et les gains provenant d'un emploi est très faible.

Toutefois, nous avons constaté certaines différences importantes entre les groupes. Chez les immigrants chinois, qui font l'objet de la plus grande ségrégation, sont les plus susceptibles de

vivre dans des enclaves de minorités visibles et sur lesquels les effets pourraient donc être les plus importants, l'association entre l'exposition aux membres du même groupe et les résultats sur le marché du travail est habituellement très faible. Par contre, chez les immigrants noirs, qui font l'objet de la ségrégation la plus faible et qui sont les moins susceptibles de vivre dans des enclaves noires, l'association entre l'exposition aux voisins du même groupe et les résultats sur le marché du travail est souvent négative et forte.

Étant donné la nature transversale des données et l'éventuel biais de sélection, il faut traiter ces résultats avec circonspection. Toutefois, les biais de sélection éventuels tendent le plus souvent à surestimer les effets du quartier. Par conséquent, dans la mesure où il y a un biais de sélection (inconnu), les effets négatifs déclarés étaient probablement surestimés.

Bien que les immigrants membres des minorités visibles ne retirent pas d'avantages économiques du fait de vivre près de membres du même groupe, ils peuvent en retirer de nombreux autres avantages. Même s'ils subissent éventuellement de faibles effets négatifs sur le plan économique, ils peuvent être prêts à payer ce petit prix et préférer les quartiers où ils peuvent vivre parmi des gens qui partagent leur culture et leur langue (Borjas, 2000). En ce sens, il est encourageant de constater que l'exposition aux membres du même groupe est tout au plus faiblement associée aux résultats négatifs sur le marché du travail et que, dans un petit nombre de cas, le fait de vivre dans une enclave minoritaire a tendance à atténuer les difficultés d'emploi des immigrants, particulièrement des femmes immigrantes, qui ne parlent ni l'une ni l'autre langue officielle ou qui ont un faible niveau de scolarité. Ces résultats laissent supposer qu'il n'y a pas de lien étroit entre la ségrégation résidentielle des immigrants membres des minorités visibles en milieu urbain au Canada et leur ségrégation ainsi que les désavantages qu'ils subissent sur le plan économique.

Annexe A. Variables utilisées dans les analyses multidimensionnelles

Nom de la variable	Catégories ou définitions
1. Résultats sur le marché du travail	
Emploi	(1) Ayant un emploi, (0) sans emploi ou ne faisant pas partie de la population active. Dans le cas des personnes de 25 à 64 ans valides et ne poursuivant pas d'études à temps plein
Ségrégation professionnelle	(1) Employé dans une profession où la part du groupe est le double de sa part de la population active de la ville, (0) autres. Dans le cas des personnes employées de 25 à 64 ans
Logarithme du salaire	Logarithme du salaire et traitement des personnes de 25 à 64 ans avec salaires et traitements positifs dans l'année précédant le recensement
2. Variables au niveau de la personne	
Nombre d'années écoulées depuis l'immigration	<= 5 années 6-10 années 11-15 années 16-20 années > 20 années (référence)
Langue parlée à la maison	Autre que l'une des deux langues officielles Anglais ou français (référence)
Niveau de scolarité	Inférieur au diplôme d'études secondaires Diplôme d'études secondaires Certaines études postsecondaires Diplôme universitaire (référence)
Expérience Expérience au carré	(Âge - années de scolarité - 6) - moyenne du groupe Expérience au carré
Structure familiale	Personne seule Famille monoparentale Deux adultes sans enfants Deux adultes avec enfants (référence)
Profession*	Gestion Services aux entreprises Profession libérale Arts, culture, loisirs et sports Ventes et services Métiers, transport et matériel Traitement, fabrication, services publics (référence)
Semaines travaillées*	Nombre de semaines travaillées en 1995
Heures travaillées*	Nombre d'heures travaillées durant la semaine de référence
3. Variables au niveau du quartier	
Exposition au sein du groupe	Pourcentage pondéré de la population appartenant au même groupe ethnique dans le quartier, voir les détails dans le corps du texte
Faible revenu du quartier	Pourcentage de la population à faible revenu

Nota : * Les variables portant sur la profession, le nombre de semaines travaillées et le nombre d'heures travaillées sont utilisées dans les modèles pour les gains seulement

Bibliographie

- Bolt, Gideon, Jack Burgers et Ronald Van Kempen. 1998. "On the social significance of spatial location, spatial segregation and social inclusion". *Netherlands Journal of Housing and the Built Environment*, 13: 83-95.
- Borjas, George J. 1995. "Ethnicity, neighbourhoods and Human-capital externalities". *The American Economic Review*, 85 (3): 365-390.
- Borjas, George J. 2000. "Ethnic enclaves and assimilation". *Swedish Economic Policy Review*, 7: 89-122.
- Buck, Nick. 2001. "Identifying neighbourhood effects on social exclusion". *Urban Studies*, 38: 2251-2275.
- Buzzelli, Michael. 2000. "Toronto's postwar Little Italy: Landscape change and ethnic relations". *The Canadian Geographer*. 44(3): 298-305.
- Chiswick, Barry et Paul Miller. 2002. *Do enclaves matter in immigrant adjustment?* Document présenté à la rencontre annuelle de l'association des économistes Américains, Atlanta.
- Driedger, Leo. 1978. "Ethnic Boundaries: A Comparison of Two Urban Neighbourhoods". *Sociology and Social Research*, 62: 193-211.
- Fong, Eric et Emi Ooka. 1999. *Paying the price for economic succession: The social cost of ethnic economy participation*. Résumé de recherche pour le Toronto Joint Center of Excellence for research on Immigration and Settlement.
- Galster, Geoge, Kurt Metzger et Ruth Waite. 1999. "Neighbourhood opportunity structure and immigrants' socioeconomic advancement". *Journal of Housing Research*, 10: 95-127.
- Kelly, Karen. 1995. *Collecte des données du recensement sur les personnes appartenant à des minorités visibles au Canada : perspective historique*. N°89F0031MPE au catalogue. Ottawa: Statistics Canada.
- Lo, Lucia, Valerie Preston, Shuquang Wang, Katherine Reil, Edward Havery et Bobby Siu. 2000. *Immigrants' economic status in Toronto: Rethinking settlement and integration strategies*. Document de recherche pour le Toronto Joint Center of Excellence for Research on Immigration and Settlement.
- Massey, Douglas S. et Nancy A. Denton. 1988. "The Dimensions of Residential Segregation". *Social Forces*, 67 (2):281-315.
- Massey, Douglas S. et Nancy A. Denton. 1993. *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*. Cambridge: Harvard University Press.

- Murdie, Robert A. et Carlos Teixeira. 2000. *Towards a comfortable neighbourhood and appropriate housing: Immigrant experiences in Toronto*. Ceris Working Paper No 10.
- Ooka, Emi et Barry Wellman. 2000. *Does social capital pay off more within or between ethnic groups- analyzing job searchers in five Toronto ethnic groups*. Document de recherche pour le Toronto Joint Center of Excellence for research on Immigration and Settlement.
- Oreopoulos, Philip. 2002. *Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents*. Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2002185. Direction des études analytiques. Ottawa: Statistique Canada.
- Pickett, K. E. et M. Pearl. 2000. "Multilevel analyses of neighbourhood socioeconomic context and health outcomes: A critical review". *Journal of Epidemiology and Community Health*, 55(2): 111-122.
- Picot, Garnett et Feng Hou. 2002. *Rising low-income among recent immigrants in Canada*. Document de recherche présenté au Canadian Employment Research Forum Conference et à la rencontre annuelle de l'association canadienne des économistes, Calgary.
- Ray, Brian, Greg Halseth et Benjamin Johnson. 1997. "The changing 'face' of the suburbs: Issues of ethnicity and residential change in suburban Vancouver". *International Journal of Urban and Regional Research*, 21: 75-99.
- Raudenbush, Stephen, Anthony Bryk, Yuk Fai Cheong et Richard Congdon. 2000. HLM™ 5: Hierarchical Linear and nonlinear Modeling. Lincolnwood, IL: Scientific Software International, Inc.
- Renaud, Vivian et Rosalinda Costa. 1999. Recensement de la population de 1996 – attestation de déclaration, groupe de population Population Group. Statistiques sociales, du logement et des familles.
- Reitz, Jeffrey. 1990. Ethnic concentrations in labour markets and their implications for ethnic inequality. In *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experiences in a Canadian City*, eds R. Breton, et al. Toronto: University of Toronto Press.
- Reitz, Jeffrey. 2001. "Immigrant success in the knowledge economy: institutional changes and the immigrant experience in Canada", 1970-1995. *Journal of Social Issues*, 57: 579-613
- Taeuber, K. E. et A. F. Taeuber. 1965. *Negroes in Cities*. New York: Atheneum.
- Teixeira, Carlos. 2000. "Community resources and opportunities in ethnic economies: A case study of Portuguese and Black Entrepreneurs in Toronto". *Urban Studies*, 38: 2055-2078.